



Syndicat Unitaire des Personnels des Administrations Parisiennes

50 avenue Daumesnil 75012 Paris / tel 0144 68 13 75 / mail: syndicat.supap-fsu@paris.fr

LA FSU TERRITORIALE **PARIS**

Échos de la F3SCT DASCO du vendredi 13 décembre 2024

Dialogue social, Amiante à Alésia (14ème), Mercure à Belzunce (10ème)

La F3SCT Formation Spécialisée Santé Sécurité et Conditions de Travail remplace depuis 2 ans l'ex-CHSCT. Nous vous rendons compte des sujets abordés et comment nous avons défendu les agent.es.

Dialogue social ou dialogue de sourds

M. Bloche appelle de ses vœux que soit retrouvé le chemin du dialogue social et que tous les syndicats participent aux réunions bimensuelles de « l'agenda social » (dans lesquelles il n'est pas présent !).

Dans le même temps, en dépit du préavis pour la semaine de grève lors du Conseil de Paris du 17 au 20 décembre il refuse de recevoir l'intersyndicale DASCO largement majoritaire, SUPAP-FSU (5 sièges) /CFDT (3 sièges) /CGT (1 siège), totalisant 9 sièges et réunissant tous les syndicats représentatifs à l'exception de l'UNSA (5 sièges comme le SUPAP-FSU) !

Nous souhaitons **que M. Bloche respecte les règles ou les usages du dialogue social** comme le fait que l'employeur reçoive les syndicats lorsqu'un préavis de grève est déposé ou même qu'une réunion de F3SCT puisse se tenir sur une journée et pas en moins de 4 heures, au risque de reporter de nombreux points à chaque fois.

Amiante à l'école élémentaire Alésia (14ème), et dans les autres écoles ?

L'administration a cherché de l'amiante et en a trouvé dans les dalles vinyle de l'école Alesia, mais pas à Vandrezanne. Les mandaté.es du SUPAP-FSU ont demandé pourquoi les rapports mettaient plus de 6 mois à nous parvenir ? Pas de réponse.

Pour la MISST (Mission Inspection Santé Sécurité Travail) de nombreuses écoles seraient encore concernées par la présence d'amiante et le nettoyage des dalles vinyle amiante présentes dans de nombreuses écoles relève d'un protocole trop complexe et couteux. En mai dernier en F3SCT centrale les mandaté.es SUPAP avaient appuyé la demande de la MISST d'un **plan de retrait budgété de toutes ces dalles**, demande sans réponse !

La Ville doit respecter ses obligations légales en matière d'amiante (localisation, isolation et/ou élimination). Un véritable plan d'action reste à mettre en œuvre (bâtimentaire, traçabilité et suivi des sites, suivi des médical agent.es qui ont été exposé.es...).

Mercure à l'école Belzunce (10ème)

Du mercure a été détecté sur la sonnette et dans une armoire située dans une salle de classe de l'école Belzunce à la faveur de travaux dans une crèche attenante. Les prélèvements étant supérieurs aux normes légales, la Ville a dépêché un prestataire qui au lieu de l'enlever l'a répandu dans toute l'école en enlevant l'armoire. Cette dernière a dû fermer précipitamment, les vêtements et les affaires personnelles ont été

immobilisés, les enfants répartis dans un collège, une maternelle et une autre école élémentaire des alentours, les parents indemnisés pour les chaussures jetées (car le mercure bien que volatil se colle aux chaussures) et la gardienne tant bien que mal relogée. A la fin il reste encore dans la salle de l'armoire des billes de mercure dans le plancher qu'il reste à enlever.

La loi impose à l'employeur **un plan de prévention en cas de co-activité** (ici l'intervention d'une entreprise extérieure). L'administration doit respecter la loi !

Moisissures à l'école maternelle La Baleine

Suite à notre intervention lors d'une visite, une salle servant au centre de loisir a été condamnée en raison des fuites d'eaux pluviales et des moisissures qu'elles entraînent. La Ville a fait des devis mais le problème qui dure depuis deux ans risque de perdurer. En attendant les mandaté.es de la FS-SSCT continueront à lui rappeler ses obligations, à savoir de protéger les agent.es et les enfants...et donc prendre **des mesures conservatoires en cas de danger pour la santé.**

Prenons soin de nous et des autres.

Les mandaté.es de la section DASCOS du SUPAP-FSU